

Publié le 9 septembre 2020

Cap sur le Congrès d'Angers !

Le Conseil d'administration de la FedEpl s'est réuni le 8 septembre sous la présidence de Jean-Marie Sermier. Décision a été prise à l'unanimité de confirmer la tenue du Congrès et du Salon des Epl 2020



- A l'issue d'un examen détaillé de la situation, il a décidé à l'unanimité de confirmer la tenue du prochain [Congrès national des Epl](#), en mettant en avant **deux arguments** :
 - envoyer un signal fort en faveur de **la relance économique** et du rôle qu'entendent y jouer les acteurs territoriaux
 - **apporter la démonstration de la possibilité d'organiser un événement à la fois d'ampleur et exemplaire au regard des règles sanitaires**, comme le font aujourd'hui les nombreuses Epl actives dans la filière tourisme culture loisirs.
- Le Conseil d'administration a également pris connaissance des travaux de [mise en oeuvre du Livre blanc sur l'économie mixte locale](#). Il a entériné les premiers résultats de [l'observatoire des rémunérations](#), et décidé d'acter la création pérenne de cet observatoire. Il a également validé un modèle de **code type de déontologie des Epl**, qui sera prochainement mis à disposition des adhérents à la FedEpl. Enfin le Conseil d'administration a entériné la liste des préconisations et pistes d'actions pour structurer le pilotage des Epl qui sera donc adressé à l'ensemble des collectivités locales actionnaires d'un nombre significatif d'Epl.

La force de frappe d'une fédération d'élus

- Concernant la **stratégie de la FedEpl**, le Conseil d'administration a dressé un premier bilan du plan stratégique Epl Territoires 2020 considérant que les résultats étaient au rendez-vous pour deux raisons principales :
 - **la gamme Epl dans toutes ses composantes continue à gagner des parts de marché**, or il s'agit de la priorité assignée à la FedEpl par ce plan stratégique
 - **le repositionnement de la FedEpl comme association d'élus garantis** au mouvement

à la fois **une force de frappe** au plan national et une **forte capacité à promouvoir le modèle Epl vers les collectivités locales**, a également constaté le Conseil d'administration.

- Le Conseil d'administration a également travaillé à la stratégie de la FedEpl pour les prochaines années sur la base des propositions du Comité stratégie. **Il a décidé qu'il convenait en priorité d'œuvrer à l'optimisation de toutes les suites du Livre blanc**, en particulier l'approbation de ses préconisations par les Epl et leurs collectivités d'adossement.

Parallèlement sera engagé un examen détaillé du nouveau cadre dans lequel vont intervenir les Epl au cours des prochaines années, afin de permettre aux Epl de se positionner au mieux.

- Le Conseil d'administration a également approuvé **trois demandes d'adhésion : Spl les eaux du sage à Roques, Sem Mobilités Bourgogne Franche Comté à Thise, Sem pour la rénovation énergétique des logements à Orléans.**

Par Thierry DURNERIN